

RAPPORT DE SYNTHÈSE DE LA SESSION D'INITIATION À LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE

NOVEMBRE 2017 – FÉVRIER 2018



Photo de famille avec Mgr Nicodème Barrigah à la clôture de la session le 6 mars 2018

Atakpamé, mars 2018

RAPPORT DE SYNTHÈSE DE LA SESSION D'INITIATION A LA DOCTRINE SOCIALE DE L'EGLISE (DSE)

Introduction

Du 21 novembre 2017 au 30 janvier 2018 s'est tenu au centre Saint Bernard Atakpamé, avec l'accord de l'Ordinaire du lieu, Mgr Nicodème GARRIAGH-BENISSAN, une session d'initiation à la doctrine sociale de l'Eglise organisée par l'association Sel et Lumière avec l'appui des Pères missionnaires d'Afrique en service à la paroisse catholique Notre Dame d'Afrique de Talo. Il s'agit d'un projet conçu et porté par Sel et Lumière, un groupe de réflexion et d'action pour la paix et le développement humain intégral basé dans le diocèse d'Atakpamé au Togo.

1. Déroulement de la session d'initiation à la DSE

1.1. Séance inaugurale

La séance inaugurale de la session a eu lieu le mardi 21 novembre 2017. Elle a été marquée par les interventions de Son Excellence Monseigneur Nicodème BARRIGAH-BENISSAN, évêque d'Atakpamé, du Père Théopliel CAERTS, Curé de la paroisse Notre Dame d'Afrique de Talo et de Pascal AKOTI, Responsable de l'Association Sel et Lumière. Cette séance a connu la participation de 27 personnes.

Dans son mot d'ouverture solennelle de la session, Monseigneur a salué le projet et en a encouragé les initiateurs. Il a indiqué les objectifs, les destinataires et la méthodologie qui sera utilisée durant la session. Il a souhaité que les exposés soient donnés dans un langage accessible à tous. Il a déclaré qu'il espère que cette initiative constituera le premier jalon de la future école diocésaine de formation des laïcs du diocèse d'Atakpamé. Il y a lieu de noter que bien avant le début de la session, Monseigneur avait, par lettre n° 271/17/XI-C en date du 3 novembre 2017, annoncé l'organisation de la session à tous les fidèles du diocèse.

Le Père Théopliel quant à lui a fait une brève introduction du contexte de la session avant de laisser la parole à M. Pascal AKOTI. Celui-ci a fait une présentation générale de la session en mettant en exergue le programme général et le calendrier indicatif.

Les participants ont ensuite la parole pour se présenter et exprimer leurs attentes. Les échanges qui s'en ont suivi ont permis aux uns et aux autres de cerner le contexte et les objectifs de la session.

1.2. Les séances hebdomadaires

La session s'est poursuivie avec des séances hebdomadaires le mardi soir de 18 heures à 20 heures. Les intervenants prêtres et fidèles laïcs, ont tour à tour abordé les différents thèmes prévus au programme dans le but de faire connaître et expliquer la doctrine sociale de l'Eglise aux participants sur la base du Compendium et des documents récents du magistère.

Les différents chapitres abordés ont été : Nature, fondement et méthodologie d'analyse de la doctrine sociale – Origine et développement historique de Léon 13 à François – Principes et valeurs fondamentaux de la doctrine sociale – Les grands thèmes de la doctrine sociale à savoir : la Famille - le Travail humain et l'Economie - la Communauté politique et la Communauté internationale - la Sauvegarde de l'environnement et la Promotion de la paix.

Les exposés sont suivis de débats pour permettre une bonne compréhension de la part des auditeurs. A la fin de chaque chapitre ou section, deux questionnaires sont proposés aux participants. Un premier questionnaire qui permet d'approfondir la compréhension du cours et un second qui est réflexion sur les faits concrets de la vie sociale et incite à l'action sur le terrain en lien direct avec le thème abordé.

1.3. Séance de clôture

La séance de clôture de la session a eu lieu le mardi 6 mars 2018 à la chapelle Saint Bernard. Elle a été présidée par Monseigneur Nicodème. Cette clôture a été marquée par les interventions du Père Théo CAERTS, Curé de la paroisse Notre dame d'Afrique de Talo et Directeur spirituel de Sel et Lumière suivi de celle de M. Pascal AKOTI, Responsable de l'association Sel et Lumière et enfin de celle de Monseigneur Nicodème qui a prononcé la clôture officielle de la session. Le Père Théo a adressé ses vifs remerciements à Monseigneur pour sa proximité et son soutien multiforme tout au long du processus de mise en œuvre du projet. M. Pascal AKOTI a quant à lui donné un résumé sur les leçons à retenir à l'issue de la session et les perspectives.

Prenant la parole à son tour, Monseigneur a articulé son propos au tour de trois mots : merci, félicitations et perspectives. Il a ainsi adressé sa gratitude en premier lieu à Dieu qui a inspiré ce projet aux initiateurs et leur a donné les moyens de le conduire à bon terme. Il a ensuite exprimé ses sincères remerciements et par sa voix, la gratitude de tout le diocèse aux initiateurs de ce projet. Ses remerciements sont enfin allés aux participants à la session, qui ont abandonné leurs activités habituelles pour suivre avec assiduité toute la session.

Monseigneur a poursuivi en adressant ses félicitations aux initiateurs, au diocèse tout entier qui vient ainsi de relever un grand défi et aux participants sans qui, la session n'aurait pas eu lieu. Il a fait remarquer qu'à la différence des autres diocèses du pays, le diocèse d'Atakpamé n'a pas une structure officielle de formation des fidèles laïcs et que c'est pour combler ce vide que l'association Sel

et Lumière a initié ce projet qui s'est soldé par un succès. Ce succès se voit à travers les résultats du test d'évaluation final : 20 auditeurs ont eu le courage de s'y soumettre et 18 parmi elles soit 90% ont obtenu une note supérieure ou égale à 10 sur 20. Au lancement de ce projet, on ne pouvait pas imaginer de tels résultats car il y avait des craintes quant au nombre de participants et à leur assiduité mais on constate en fin de compte les prévisions ont été dépassées.

Pour finir, Monseigneur a donné les grandes lignes des perspectives qui s'ouvrent au diocèse sur la base de l'expérience qui vient d'être vécue. Elles s'orientent deux axes : la pérennisation et l'extension. La pérennisation des acquis de ce projet amènera le diocèse à organiser une telle session chaque année. A ce sujet, une large sensibilisation sera faite parmi les fidèles dans tous les doyennés pour que d'autres fidèles puissent bénéficier de la même formation. De plus, des travaux sont en cours pour identifier d'autres modules de formation pour compléter celui de la doctrine sociale de l'Eglise. Selon ses propos, des prêtres particulièrement sensibles à cette initiative ont déjà exprimé leur disponibilité à donner des cours et Monseigneur compte sur la contribution de Sel et Lumière également.

C'est par ces mots d'espérance que Monseigneur a déclaré clos les travaux de la session d'initiation à la doctrine sociale de l'Eglise organisée par l'association Sel et Lumière.

La soirée s'est poursuivie par la remise des attestations de formation aux récipiendaires qui ont suivi la session jusqu'à la fin y compris des membres de Sel et Lumière. Ces attestations leur ont été remise personnellement par Monseigneur. Après la prière finale et la bénédiction de Monseigneur, la séance de clôture a pris fin avec une photo de famille au tour de Monseigneur.

1.4. Participantset provenance

En dehors des membres de l'association Sel et Lumière, il y a eu en tout 21 personnes régulièrement inscrites pour suivre la formation. Une personne a abandonné dès la première séance. Une autre a rejoint la formation un peu tardivement mais n'est pas allée jusqu'au bout et donc n'a pas composé au test final. Les inscrits proviennent de 4 paroisses de la ville épiscopale à savoir 7 de la paroisse cathédrale Notre Dame de la Trinité, 10 de la paroisse Saint Jean-Paul II, 2 de la paroisse Regina Pacis de Sada et 2 de la paroisse Notre Dame d'Afrique de Talo.

Parmi ces personnes, on note une forte participation des Sœurs de Notre Dame de la Consolation représentée par 2 religieuses et 5 postulantes venant de la paroisse Saint Jean-Paul II. Il y avait également une religieuse de l'institut des Sœurs Missionnaires de la Miséricorde Divine de la paroisse cathédrale Notre Dame de la Trinité.

1.5. Equipe d'organisation et personnes ressources

L'équipe d'organisation est composée des membres de l'association Sel et Lumière au nombre de 5 appuyés par les Pères Missionnaires d'Afrique de la paroisse Notre Dame d'Afrique de Talo à savoir Pères Théopliel CAERTS, Père Callistus BAALABOORE et Père GhislainMBILIZI.

Les autres personnes ressources qui ont appuyé la session par leur participation et/ou leurs interventions sont le Père Modeste TEKPLO, Directeur Diocésain des Œuvres et Coordonnateur Diocésain du Conseil Episcopal Justice et Paix Atakpamé, M. John Kossi Kouma NORDJOE, Directeur Diocésain de l'Enseignement Catholique et Mme ATTOHBenedicta.

1.6. Contrôle des connaissances, évaluation finale et délivrance d'attestation

Au terme de la session, les participants ont été soumis à une évaluation finale des connaissances en Doctrine Sociale de l'Eglise au moyen d'un questionnaire à choix multiple à traiter en une heure de temps.

En tout 20 personnes y ont participé. A la fin de temps imparti, la correction a été faite sur champ avec la participation de l'assistance et les copies ont été évaluées séance tenante. En résumé, l'évaluation a été satisfaisante car seule deux personnes n'ont pas eu la moyenne. Les notes varient de 2 à 18 sur 20 et la moyenne générale est de 12,9 sur 20. En tout 3 personnes ont obtenu une note de 18 sur 20, 4 ont eu 16 sur 20, 4 autres ont eu 14 sur 20, 2 ont eu 12 sur 20, 5 ont eu 10 sur 20, une personne a eu 8 sur 20 et une autre a eu 2 sur 20.

Comme prévu, les attestations de formation ont été délivrées aux personnes ayant suivi le cours jusqu'à la fin et ayant composé au test final.

1.7. Logistique et matériel didactique

Par les bons soins de Monseigneur, la session a bénéficié de l'utilisation non-payante de la chapelle Saint Bernard et de sa logistique interne : ventilation, éclairage, sonorisation. Les exposés oraux ont été soutenus par des documents supports distribués à tous les participants la fin de chaque séance. Un tableau chevalet a été utilisé de temps en temps avec du papier conférence et des marqueurs.

1.8. Evaluation de la session par les participants

Les 19 personnes régulièrement inscrites et qui ont suivi la formation jusqu'à la fin ont eu à répondre à un questionnaire d'évaluation portant sur différents aspects de la session de formation. Sur les 19, il y a eu 17 réponses.

Il ressort des réponses reçues, que 88% des participants déclarent que leurs attentes ont été bien ou assez bien satisfaites d'une manière générale et 12% passablement.

- Sur le cadre général de déroulement de la session, 93% le trouvent bien ou assez bien.
- La satisfaction des participants par rapport à la logistique et au matériel didactique est de 85% de mentions bien ou assez bien.
- 82% des participants trouvent l'animation des séances bien ou assez bien. A ce niveau, il faut signaler que ce taux a été tiré vers le bas par les taux de satisfaction par rapport au temps accordé aux débats et l'adéquation de la longueur des chapitres à la durée des séances. En effet, 53% des participants trouvent que le temps accordé aux débats était passablement ou pas du tout suffisant et 41% estiment que la longueur des chapitres est passablement adaptée à la durée des séances.

En ce qui concerne la prestation des intervenants, Monseigneur avait annoncé à l'ouverture de la session qu'elle sera animée par des conférenciers compétents dans un langage accessible à tous. Les réponses au questionnaire lui ont donné raison car 100% des participants ont trouvé que les intervenants ont été bien ou assez bien à la hauteur de leurs attentes. Un(e) participant(e) a néanmoins relevé qu'il y a eu quelques dérapages de certains intervenants due à la parole insultante et plusieurs cas de confusions de réponses ou de réponses non adaptées.

- 76% des participants trouvent la durée de la session bien ou assez bien appropriée et 94% estiment que la fréquence est bien ou assez bien convenable.
- 53% des personnes trouvent que le nombre de participants est bien ou assez bien suffisant tandis que 47% estiment qu'il est passablement ou pas du tout suffisant.
- Sur la pérennisation des acquis et l'engagement dans le social, 88% des participants sont disposés à mettre en pratique tous les enseignements reçus au cours de cette session dans les réalités concrètes de la vie sociale et ecclésiale.
- 82% déclarent qu'ils seront intéressés par d'autres formations de ce genre à l'avenir. Parmi eux, 53% souhaiteraient avoir une formation diplômante et 59% une formation qualifiante. Ils souhaiteraient, entre autres, que les chapitres soient approfondis, que les encycliques soient étudiées en profondeur, que la doctrine sociale de l'Eglise soit développée à partir d'un thème d'actualité relatif à la vie du chrétien. Certains souhaitent avoir une formation sur la conception et la gestion de projet ou encore sur la gestion des ressources humaines.

- 35% des participants déclarent être capables d'initier un projet social seul et/ou en groupe à l'issue de cette session de formation et 47% se disent prêts à démarrer la prière mensuelle du chapelet pour la paix sur leurs paroisses.

2. Financement de la session

Le financement de la session a été possible grâce aux fonds propres de Sel et Lumière, à la contribution des participants, au bénévolat des membres de l'équipe d'organisation et des personnes ressources sollicitées et surtout à la contribution en infrastructures offerte par le Centre Saint Bernard sur instruction de Monseigneur.

3. Difficultés rencontrées

Nous n'avons pas rencontré de difficultés majeures durant la session. Les quelques difficultés relevées sont les suivantes.

- **Insuffisance de temps** : La contrainte de temps ne nous a pas permis de traiter en séance les questions de cours et les questions d'application pratique ni de faire des études de cas pratiques. En effet, l'équipe d'organisation s'est engagée à respecter la durée de deux heures prévue pour chaque séance ainsi que la période retenue pour le déroulement de la session.
- **Absence de projections audiovisuelles** : Nous aurions souhaité faire usage de matériel audiovisuel pour projeter des textes et images durant la session mais toutes les conditions n'étaient pas réunies pour le faire. Entre autres, on peut relever le manque d'écran de projection, la configuration de la chapelle (murs en claustras) non propice à des projections et aussi la contrainte temps.
- **La préparation de la salle** : N'étant pas sur place en permanence, la préparation de la salle (disposition de la table des intervenants, nettoyage des sièges, mise en fonction de la sonorisation) a été une activité qui a influé parfois sur le début des séances.

4. Perspectives et projets d'avenir

4.1. Pérennisation des acquis

La réalisation de cette session a été pour nous une très belle expérience et vu son importance, et vu des résultats du sondage réalisé auprès des participants, nous estimons que cette initiative doit se poursuivre. Nous prendrons en compte les observations et suggestions recueillies pour mieux préparer une prochaine session. Nous souhaiterions qu'au moins une session de formation sur la DSE se tienne chaque année. Ce souhait est pris en compte par Notre Père Evêque qui,

dans son mot clôture de la session, a indiqué que la session sera désormais organisée chaque année, avec une plus large sensibilisation des fidèles.

En plus de la Doctrine sociale de l'Eglise qui est comme la formation de base, d'autres modules pourront être conçus pour couvrir différents aspects de la vie sociale des fidèles laïcs tels que le monde du travail, les syndicats, la conception et la gestion de projets, la création d'entreprise, la décentralisation et l'engagement citoyen, l'engagement des chrétiens en politique, la protection et la défense des droits humains, la sauvegarde de l'environnement, le système économique et financier, l'économie sociale et solidaire, les techniques de l'information et de la communication, etc.

Par ailleurs, des conférences-débats, des séminaires et d'autres actions similaires que nous serons amenés à organiser, sont autant d'occasions de formation ouvertes au public et d'approfondissement pour ceux qui ont déjà suivi une formation de base.

Sel et Lumière veut résolument s'engager dans la formation humaine et sociale des fidèles laïcs et elle est disposée à apporter sa contribution à la mise sur pied et au fonctionnement effectif de l'école diocésaine de formation des fidèles laïcs.

4.2. Quelques-uns de nos projets à court et moyen termes :

1. Organiser un week-end de session d'initiation à la doctrine sociale avec les jeunes et pour les jeunes en collaboration avec la Commission diocésaine de la jeunesse, le Conseil Episcopal Justice et Paix Atakpamé et les Pères Curés.
2. Animer des émissions à la radio Maria Virgo Potens sur la doctrine sociale de l'Eglise en général et pour refaire le parcours de la session en grandes lignes en français et en ewé, en collaboration avec le CEJP Atakpamé.
3. Relancer le bulletin d'information ***Jalons de Paix***.
4. Concevoir d'autres modules de formation à l'endroit des fidèles laïcs.
5. Faire le tour de quelques paroisses pour faire connaître Sel et Lumière et susciter de nouvelles adhésions.
6. Finaliser les statuts et organiser l'assemblée générale constitutive de Sel et Lumière.

Conclusion : L'organisation de cette session a été une aventure palpitante et enrichissante pour nous. C'est le lieu pour nous d'exprimer toute notre gratitude à Notre Père évêque pour son soutien multiforme à la préparation et la réalisation de cette belle aventure. Nous notons avec une très grande joie que cette initiative s'inscrit dans la droite ligne d'un projet diocésain global de formation des fidèles laïcs en cours de conception dans notre diocèse. Sel et Lumière est disposée à

apporter sa contribution pour la réalisation de ce projet diocésain qui capitalisera les acquis de la session d'initiation à la doctrine sociale.

Nos remerciements vont également au Centre Saint Bernard qui a abrité la session. Nous disons aussi un sincère merci au Père Modeste TEPKLO pour son soutien et sa proximité, à M. John Kossi Kouma NORDJOE et à Mme Benedicta ATTOH, aux Pères Théo CAERTS, Callistus BAALABOORE et Ghislain MBILIZI, Missionnaires d'Afrique et à tous ceux et celles qui, de près ou de loin ont contribué à la réussite de ce projet. Un merci particulier à tous les participants sans qui la session aura été un beau rêve.

Nous espérons pouvoir continuer cette œuvre tout en appelant de tous nos vœux le démarrage effectif de l'école diocésaine de formation des fidèles laïcs.

Atakpamé, le 8 mars 2018

Pour Sel et Sel et Lumière,

Le Responsable,

Pascal AKOTI

Annexe

Mot de clôture de la session d'initiation à la doctrine sociale de l'Eglise

Mardi 6 mars 2018, Chapelle Saint Bernard, Atakpamé

(N.B. : Ce texte n'a pas été lu intégralement pour des impératifs de temps)

1. Excellence Notre Père Evêque,

Révérands Pères,

Révérendes Sœurs,

Chers frères et sœurs,

Loué soit Jésus-Christ !

Nous sommes heureux de nous retrouver ce soir pour la clôture solennelle de la session d'initiation à la doctrine sociale de l'Eglise organisée par l'Association Sel et Lumière du 21 novembre 2017 au 30 janvier 2018.

Au terme de cette session, nous voulons avant toute exprimer notre gratitude à Dieu Notre Père qui nous aime d'un amour sans limite. C'est par sa volonté et sa miséricorde que nous avons pu commencer, poursuivre et conclure dans de bonnes conditions la session. Que tout l'honneur et toute la gloire lui soient reviennent dans le précieux nom de Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ.

Nous voulons ensuite adresser nos sincères remerciements à Notre Père Evêque, S.E. Monseigneur Nicodème A. BARRIGAH-BENISSAN, ici présent, pour sa proximité et son soutien multiforme (moral, spirituel et matériel). Nous voulons particulièrement mentionner sa permission accordée pour la tenue de cette session, sa lettre adressée à tous les fidèles pour annoncer la session, ses mots d'encouragement lorsque nous l'avons rencontré pour lui présenter le projet, ses paroles fort encourageantes et engageantes lors de la séance inaugurale, la mise à disposition de la chapelle Saint Bernard par ses bons soins, sa présence personnelle à l'ouverture et aujourd'hui à la clôture de la session. Ces faits et gestes concrets sont autant de motifs d'encouragement qui nous ont soutenus jusqu'à maintenant. Qu'il en soit remercié.

A vous qui avez participé à la session, nous exprimons notre reconnaissance car sans vous, la session n'aurait pas eu lieu. La participation à cette session a dû bousculer votre emploi du temps habituel mais vous avez été assidus jusqu'à la fin. Recevez toutes nos félicitations. Que soient remerciés à travers vous vos paroisses et communautés religieuses de provenance respectives à savoir paroisse cathédrale Notre Dame de la

Trinité, Saint Jean-Paul II du Campement, Regina Pacis de Sada et Notre Dame d'Afrique de Talo ainsi que les Sœurs Missionnaires de la Miséricorde Divine et les Sœurs de Notre Dame de la Consolation à qui nous donnons une mention spéciale.

Nous ne saurons oublier le précieux soutien du Rd. Père Modeste TEKPLO, Directeur Diocésain des Œuvres et Coordonnateur diocésain du Conseil Episcopal Justice et Paix d'Atakpamé pour ses mots d'encouragement, sa proximité et sa participation active et effective à la session. Qu'il en soit remercié.

Nos remerciements vont également aux personnes ressources qui nous ont soutenus de diverses manières, notamment le Centre Saint Bernard et les intervenants M. John Kossi Kouma NORDJOE et Mme Benedicta ATTOH, aux Pères Missionnaires d'Afrique, Pères Théo, Père Callistus et Père Ghislain, qui se sont donnés corps et âme dans la préparation et la tenue de cette session, à toute l'équipe de Sel et Lumière et à tous ceux et celles qui, de près ou de loin ont contribué à la réussite de cette session. Que le Seigneur le leur rende au centuple.

2. Que pouvons-nous retenir de cette session d'initiation à doctrine sociale de l'Eglise ?

Cette session nous a permis de comprendre ce que signifie la doctrine sociale de l'Eglise et ce à quoi elle nous engage, à travers les différents exposés et débats qui ont eu lieu en dix séances. Grâce à cette session, nous avons pu noter que la doctrine sociale de l'Eglise se fonde sur le salut intégral de la personne humaine créée à l'image et à la ressemblance de Dieu.

Nous avons compris que par son inspiration de base, ses principes de réflexion, ses critères de jugement, ses directives d'action fondamentales en lien essentiel avec l'Evangile, la doctrine sociale de l'Eglise vise à faire de nous des témoins authentiques du Christ au milieu des diverses réalités de la vie concrète en tant que chrétiens.

Le temps ne nous a pas suffi pour approfondir nos réflexions sur les différents thèmes comme l'ont relevé beaucoup de réponses au questionnaire, mais nous croyons que le peu qui a été fait est une bonne semence déposée en nous que le Seigneur saura faire germer et fructifier en temps opportun.

En effet, les résultats du test final d'évaluation des connaissances montrent que les participants ont retenu l'essentiel car sur 20 personnes qui ont passé le test, 19 soit 95% ont eu une note égale ou supérieure à la moyenne avec des notes variant de 2 à 18 sur 20.

Chers frères et sœurs, nous saisissons cette occasion pour vous présenter nos excuses pour toutes les imperfections constatées durant la session et nous vous demandons

pardon pour nos faits, gestes et paroles qui ont pu vous offenser d'une manière ou d'une autre.

3. Au reste, cette session a été pour nous à Sel et Lumière, une expérience passionnante et enrichissante et nous ne comptons pas en rester là. Pour nous, le chantier ne fait que commencer. Et vous êtes nombreux à souhaiter que l'initiative se poursuive. Monseigneur a lui aussi souhaité qu'elle soit « **le premier jalon de notre future école diocésaine de formation des laïcs** ». Tout ceci confirme que la formation humaine, spirituelle et doctrinale des fidèles laïcs est d'une urgente nécessité.

Comme on peut le voir, l'œuvre à accomplir est immense et chacun est appelé à apporter sa pierre pour sa construction. C'est dans ce sens que nous devons comprendre les attestations que nous aurons la faveur de recevoir ce jour des mains de Monseigneur. Elles constituent une reconnaissance mais beaucoup plus un appel à l'approfondissement de nos connaissances en doctrine sociale et en même temps un appel à un engagement renouvelé dans la société. En un mot, par la remise de ces attestations constitue nous sommes envoyés, chacun selon ses possibilités, d'aller témoigner et vivre de tout ce que nous avons appris.

Chers Frères et sœurs, pendant que nous sommes en train de clôturer notre session, tout le diocèse s'unit avec Notre Père Evêque pour commémorer le 10^{ème} anniversaire de son ordination épiscopale. Nous sommes au 3^{ème} jour du triduum organisé à cet effet. En notre nom à tous, nous lui souhaitons un joyeux anniversaire et lui offrons toute cette session accompagnée de nos prières, comme un bouquet spirituel, en guise de cadeau d'anniversaire.

Que le Seigneur, le Bon Pasteur, qui l'a choisi et établi comme pasteur de son troupeau, lui accorde l'abondance de ses bénédictions pour la poursuite de son ministère épiscopal, par la puissante intercession de Marie, Reine des Apôtres. Amen.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Pascal AKOTI

Responsable Sel et Lumière.